

Egalim 2, PAC : transformer l'essai

Lors de son assemblée générale, tenue en visioconférence, la FNPL, est revenue sur les forces, mais aussi sur les faiblesses de la loi Egalim et donc la nécessité de son renforcement « *Le ruissellement, lorsque les négociations s'effectuent deux par deux entre trois parties, ne fonctionne pas. La faute est toujours rejetée sur l'un ou l'autre, au détriment des producteurs* », reprenait Philippe Bertrand, journaliste aux Échos grand témoin de la table-ronde. Des propos repris par le ministre de l'Agriculture, Julien Denormandie qui annonce une loi Egalim2 « *débatue à partir du mois de juin à l'Assemblée* ».

Le ministre annonce la sanctuarisation du prix des matières premières agricole et un retour sur la LME. La FNPL estime qu'il faudra tenir bon et ne pas laisser reposer la question du pouvoir d'achat sur les seules épaules des producteurs. Marie-Thérèse Bonneau, 1re vice-présidente de la FNPL explique que « *la solidarité, souvent évoquée par les distributeurs qui arguent une baisse du pouvoir d'achat, ne doit pas niveler le prix par le bas. Les producteurs ne font pas que "penser aux pauvres, ils le deviennent !"*. Des propos corroborés par le ministre qui assure « *que la politique sociale ne doit pas reposer sur la rémunération des agriculteurs* ». Dont acte !

Julien Denormandie reconnaît également que la possibilité de médiation proposée à ce jour est largement utilisée, mais peu suivie d'effets. La proposition de loi Egalim2 se verrait donc dotée d'un « *comité de règlement des conflits* ». Une bonne nouvelle pour la FNPL qui précise que ce comité devra être arbitral pour être efficace. Enfin le ministre renouvelle son attachement à l'origine France qui « *doit être notre marque de fabrique* » et de prôner « *l'étiquetage du lait pour éviter la destruction de la valeur* ». Pour la FNPL, ce ne serait qu'une mise en cohérence avec le plan de filière France Terre de Lait.

La même exigence est attendue sur la réforme de la PAC, où une attente forte et légitime des producteurs laitiers est défendue par la FNPL. « *Un hectare quand on a des animaux, qui induisent de l'emploi et de la biodiversité justifie un soutien accru. Seules des décisions fortes permettront de maintenir des hommes et des femmes dans les exploitations et permettront le nécessaire renouvellement des générations. Cela doit transparaître dans la répartition de l'enveloppe budgétaire* », conclut Thierry Roquefeuil.

Contact : Jean-Manuel Vignau ☎ 01 49 70 71 58

